

Directeur de la Haute Autorité de Santé



Catégorie(s) professionnelle(s):

Personnel d'aide à la prise de décision et de conseil.

Condition(s) diplômante(s):

Haute études, par exemple ENA, Ecole polytechnique, l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique).

Actualité(s) juridique(s) :

- Simplifier les processus administratifs dans le domaine de la recherche pour faciliter la mise en place et la réalisation d'études cliniques.
- Simplifier les procédures de certification qualité en recentrant les démarches qualité sur des objectifs partagés, en repensant les procédures d'accréditation (ex : COFRAC).
- Simplifier les outils de contractualisation avec les tutelles en automatisant le recueil des données, en réduisant le nombre d'outils de reporting et en mettant en cohérence les indicateurs utilisés.



Cadre(s) juridique(s) :

HAS est une institution publique indépendante à caractère scientifique créée par la loi du 13 août 2004, elle accompagne les professionnels dans l'amélioration de leur pratiques auprès des patients, et contribue par ses avis à éclairer la décision publique afin d'optimiser la gestion du panier des biens et services remboursables.

Actuellement Le Collège est sous la présidence du Pr Dominique Le Guledec, est responsable des orientations stratégiques.

Les services sont répartis dans 5 directions opérationnelles :

- Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique.
- Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des Soins.
- Direction de la qualité et de l'accompagnement social et médico-social.
- Direction de la communication, de l'information et de l'engagement des usagers.
- Secrétariat général.

